



## ENTRÉE EN VIGUEUR

### RÈGLEMENT N° RCA25 210011

AVIS est, par la présente, donné que, lors de sa séance ordinaire tenue le 30 septembre 2025, le conseil de l'arrondissement de Verdun a adopté le règlement suivant :

#### Règlement RCA25 210011

*Règlement modifiant le règlement concernant l'occupation du domaine public (1516)*

**QUE** ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis, le tout, conformément à la loi.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun,  
le 3 octobre 2025.

Stephanie Zhao Liu  
Secrétaire d'arrondissement